

RAPPROCHEMENT DE CONJOINT

• Justifier la situation familiale
<input type="checkbox"/> couple marié : copie du livret de famille
<input type="checkbox"/> couple pacsé : copie du Pacs + toute pièce justifiant la non-dissolution du Pacs (de préférence un extrait de naissance intégral ou à défaut tout autre pièce au nom des deux conjointes comme un avis d'imposition, une facture EDF)
<input type="checkbox"/> couple ni marié ni pacsé avec au moins un enfant né : copie du livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant
<input type="checkbox"/> couple ni marié ni pacsé avec un enfant à naître : reconnaissance anticipée des 2 parents + certificat grossesse

• Justifier des enfants à charge
<input type="checkbox"/> enfant né : copie du livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant récent + pour les enfants à charge sans lien de parenté : le dernier avis d'imposition
<input type="checkbox"/> enfant à naître : certificat de grossesse + pour les couples non mariés, la reconnaissance anticipée

• Justifier la résidence professionnelle du conjoint
<input type="checkbox"/> conjoint agent de l'Éducation nationale : renseigner l'identité du conjoint sur la confirmation + dernier arrêté d'affectation
<input type="checkbox"/> conjoint salarié : attestation de travail récente ou les 3 derniers bulletins de salaire + le contrat de travail ou une promesse d'embauche
<input type="checkbox"/> conjoint entrepreneur, auto-entrepreneur, libéral, artisan : n° Siret/Kbis + preuve de la réalité de l'activité (ex : déclaration récente du chiffre d'affaire (cf. Urstaff), bail, facture client, facture d'achat de matériel)
<input type="checkbox"/> conjoint inscrit à Pôle emploi : inscription Pôle emploi + justificatif de la dernière résidence professionnelle avant l'inscription à Pôle emploi
<input type="checkbox"/> en formation professionnelle : contrat d'engagement + bulletins de salaire
<input type="checkbox"/> conjoint étudiant : attestation d'inscription + attestation de réussite au concours

- **Justifier la séparation**

les mêmes pièces que pour les résidences professionnelle et privée

- **Justifier la résidence privée du conjoint**

facture EDF, quittance de loyer, copie du bail, etc.

MUTATION SIMULTANÉE

- **Justifier l'identité du conjoint**

couple marié : copie du livret de famille

couple pacsé : copie du Pacs
+ toute pièce justifiant la non-dissolution du Pacs
(de préférence un extrait de naissance intégral ou à défaut tout autre pièce au nom des deux conjoints
comme un avis d'imposition, une facture EDF)

couple ni marié ni pacsé avec au moins un enfant né : copie du livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant récent

couple ni marié ni pacsé avec un enfant à naître : reconnaissance anticipée des 2 parents+ certificat grossesse

HANDICAP (100 pts)

- **Justifier un statut de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)**

RQTH et assimilés (ex : pension d'invalidité, incapacité de travail de 10 % pour les accidentés du travail, allocation aux adultes handicapés)

HANDICAP GRAVE (1000 pts)

- **Justificatif à transmettre au médecin de prévention**

RQTH et assimilés (ex : pension d'invalidité, incapacité de travail de 10 % pour les accidentés du travail, allocation aux adultes handicapés) pour l'enfant, le conjoint ou l'agent
+ toute pièce démontrant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant, du conjoint ou de l'agent
(Ex : certificat médical, ordonnances, protocole de soin etc.)

NB : pour l'enfant la RQTH n'est pas obligatoire s'il est gravement malade

CIMM (centre d'intérêts matériels et moraux)

- **Justificatifs possibles (cf. Annexe II de la NdS)**

copie du livret de famille (lieu de naissance de l'agent ou de ses ancêtres)

ou/et **titre de propriété, quittance de loyer** des parents ou de l'agent

ou/et **copie d'un congé bonifié** antérieur

ou/et **certificats de scolarité** de l'agent ou/et de ses enfants dans le Dom

ou/et **attestation d'emploi antérieur** dans le Dom

ou/et **avis d'imposition** dans le Dom

ou/et **durée et nombre de séjours** dans le Dom

ou/et **répétition de la demande de mutation**

ou/et **relevé d'identité bancaire**

ou/et **carte d'électeur...**

ÉDUCATION PRIORITAIRE

• Justificatifs

Aucun justificatif à fournir

STAGIAIRE

Justificatifs

0,1 pts d'académie de concours : aucun justificatif

10 points sur le vœu 1 » : aucun justificatif

ex-titulaire de la Fonction publique : dernier arrêté d'affectation avant réussite au concours

ex-contractuel enseignants, CPE et PsyEN : états de service

ex-contractuel en CFA : contrat

ex-EAP : contrat